



Question sur la création d'une SCI au sein d'une famille

Par **lapiequichante**, le **09/11/2013** à **21:01**

Bonjour,

Voici la situation, elle est un peu compliquée mais j'ai essayé de simplifier au mieux!:

A est l'époux de B, B est le parent de C.

A est propriétaire d'un appartement.

B et C souhaitent créer une SCI afin de détenir et gérer ensemble le bien de A.

B souhaite investir en rachetant à A une partie des parts.

A souhaite « donner » le reste des parts à C.

C souhaite habiter l'appartement.

Est-il possible à A de "donner" ses parts? Comment B doit-il procéder pour racheter le reste des parts de A?

A souhaite faire des travaux, payant la totalité des frais engagés en échange de la valeur équivalente en parts.

C souhaite pouvoir progressivement racheter les parts de A.

Est-ce possible?

En vous remerciant de votre aide!!